Alcohol and Gaming Commission of Ontario

Commission des alcools et des ieux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East Suite 200 Toronto ON M2N 0A4 90, avenue Sheppard Est Bureau 200 Toronto (Ontario) M2N 0A4



Tel./Tél.: (416) 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario

Rapport des commissaires principaux

Nom de l'hippodrome	Fort Erie		
Date	Mardi, le 1 octobre 2019	Heure de départ	13 h 20
Conditions météorologiques	Courses 1 à 5 : Dégagé (Temp : 28 °C) Course 6 à 9 – Couvert – Pluie (23 °C)		
État de la piste	Type: Terre, rapide Turf: Non		
Nombre de courses:	9		
Retraits Vétérinaire :	2 Commissaires : 8 Piste :		

Commissaire principal	Commissaire associé	Commissaire associé
Fenton Platts	Peter Gillies	Allan Stiff

Rapport sur les courses de la journée : (Zone de l'avant-dernier droit- accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., examens de films, courses, réclamations)

Bureau:

Nous avons reçu un appel de la part de l'entraîneur Shane Meyers qui a le cheval "Thrice" inscrit dans la Course 5, prévue pour aujourd'hui. Il avait enregistré le cheval vendredi, sachant que le cheval n'avait pas participé à aucune course dans les 30 dernières journées ni bénéficié d'entraînement. On lui avait permis de travailler le samedi avant que le programme soit imprimé. Il a travaillé à Thistledown à Cleveland, Ohio. Il n'a pas réalisé les temps, d'après les dires des chronométreurs de l'Ohio. Le bureau des courses nous a informés que les entraînements dans les 3 dernières journées à Thistledown n'étaient pas affichés sur l'Equibase. Les commissaires en Ohio ont déclaré qu'il y avait des problèmes avec les entraînements. Mr Meyers a demandé le retrait pour le cheval à cause du turf. Nous avons informé Mr Meyers que nous approuvons le retrait du cheval comme il avait été retiré du turf, mais qu'il demeure toujours coupable d'avoir enregistré un cheval inadmissible. Nous en discuterons.

Aucun cavalier disponible pour "Rock River", dans la Course 3. Il a été retiré par les

L'entraîneur Dan Wills était présent afin de demander le retrait du cheval "Rebellions Dream", de la Course 7. Le cheval a perdu le fer durant la nuit et il est très difficile de le ferrer. Le vétérinaire devra lui administrer un sédatif pour le sabot. Nous avons discuté avec le Dr Crawford, qui nous a confirmé que le cheval devrait être ferré. Le cheval a été retiré par les commissaires.

Courses:

Course 1 – Examen du départ du #3, "Diddley", (Campbell), en 2^e position et du #2, "Stormy Leo", (Pinto), en 3^e position. Le #3 dévie vers l'intérieur, vers le #2, mais le #2 ne semble être gêné par ce contact. Rien à signaler pour le reste.

Course 2 – Examen de la course dans le dernier droit pour le #1, "Holdonweregoinhome", (K. Johnson), en 1ère position et pour le #5, "Aisle Altar Hymn", (P. Mailhot), en 2e position. Le #1 et le #5 se touchent pour deux fois. Il semblerait que le contact soit accidentel. Aucun cavalier ne semble hésiter ni stabiliser sa monture. Rien à signaler pour le reste.

Course 3 – Pas de Turf – Le #2, "Silent Blaze", est parti lentement et le #6, "See You in Court", a dévié vers l'intérieur au départ. Rien à signaler pour le reste. Pierre Mailhot a été autorisé à se retirer du reste de ses montures.

Krista Carignan a reçu un avertissement verbal au sujet du nombre de contacts qu'elle avait faits avec sa monture au début du dernier droit.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Pas de turf. Rien à signaler.

Course 6 – Le #4, "I Will Be Great", avait l'air de dévier vers l'extérieur dans le virage de fond. Nous avons discuté avec K. Carignan qui n'était pas sûre. Elle dit avoir dû vérifier et fait ce qu'elle pouvait pour continuer. Le #1, (K. Nicholls), le 1^{er}, a été averti au sujet de sa stimulation, alors qu'il s'était détaché du peloton.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Pas de turf. Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Paris Mutuels: \$869,444.

Réclamations:

Course 5 – Doublé pour le #7, "Banana Rama", pour \$3,000, qui ira à Jeff Voyce, entraîneur N. Mileni Jr.

Course 8 – Le #2, "Farfalla", pour \$4,500, par Nick Melini Jr. propriétaire/entraîneur.